

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le discours de l'Empereur est la grande préoccupation du moment.

L'impression qu'il a produite dans le pays a été excellente.

L'opinion publique a applaudi aux assurances libérales qui s'y trouvent. Le sentiment national s'est réjoui des paroles pacifiques, mais empreintes d'une fermeté digne, que la conscience des destinées de la France a inspirées au chef de l'Etat.

Une dépêche de Londres annonce que les journaux anglais applaudissent au ton de franchise et aux sentiments pacifiques du discours de l'Empereur des Français.

On télégraphie de Berlin, 19 janvier :

La Gazette de Spener dit que le discours de l'Empereur Napoléon se distingue par sa clarté et son ton d'assurance en ce qui concerne les rapports de la France avec l'étranger.

Relativement à la politique intérieure, le discours laisse l'impression que l'Empereur n'a nullement perdu le sang-froid vis-à-vis de l'opposition, et qu'il ne se croit pas obligé d'assurer le calme intérieur par des expéditions périlleuses à l'extérieur.

Nous croyons savoir que les dernières formalités relatives à la déclaration de la conférence sont maintenant accomplies.

Son Exc. Djemil-Pacha, plénipotentiaire de Turquie, a reçu les instructions qu'il attendait de son gouvernement.

Nous trouvons dans l'Indépendance belge la dépêche suivante, sur le résultat de la conférence :

Londres, 18 janvier.

Le protocole a été signé hier par les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Prusse et de la Russie.

Il ne relate ni ne discute aucun des incidents qui ont donné lieu à la rupture entre la Turquie et la Grèce.

Il dit seulement que cette rupture et les événements qui l'ont amenée ont décidé les puissances signataires du traité de Paris, d'ailleurs désireuses de maintenir la paix en Orient, à s'assembler pour bien préciser de nouveau les principes de droit international.

Les plénipotentiaires ont solennellement déclaré que tout Etat, encourageant l'insurrection sur le territoire d'un autre Etat, ouvrant ses ports à des corsaires engagés à forcer un blocus légalement établi, ou prêtant sa connivence à la formation sur son territoire d'expéditions destinées à envahir le territoire d'un autre Etat où une insurrection a éclaté, se rend coupable de violation du droit international.

Cette déclaration sera portée à la connaissance du gouvernement hellénique par une Note collective des six puissances signataires du protocole, avec invitation d'y adhérer.

Dans ce cas, la Turquie retirera son ultimatum.

On prétend que les puissances ont résolu de conserver la plus stricte neutralité alors même que la déclaration de la conférence ne serait pas acceptée par les parties intéressées.

Le Sénat et le Corps-Législatif ont tenu mardi leur première séance, et les travaux de la session vont commencer.

On assure que des demandes d'interpellation vont être immédiatement déposées sur les principales questions de la politique intérieure et extérieure.

L'examen de ces interpellations constituera, avec la discussion du budget, l'élément essentiel et, l'on pourrait presque dire, unique de la session actuelle.

Comme nous l'avons exprimé déjà bien souvent, nous croyons que la Chambre, le gouvernement et le pays ont tout à gagner à ce que les explications les plus complètes soient échangées sur les points importants de notre situation.

Mais ce qu'il faut désirer aussi, c'est que les interpellations ne servent pas de thème à des récriminations violentes, qui compromettent toujours la dignité de la discussion, et à des critiques de détails qui, en faisant descendre le débats dans les infiniment petits, amoindrissent toujours l'autorité elle-même des Chambres.

On lit dans le Constitutionnel :

Un journal croit pouvoir annoncer que le gouvernement français a signifié au gouvernement anglais qu'à l'expiration du traité de 1860, d'importantes modifications y seraient demandées.

Nous sommes autorisés à opposer à cette nouvelle le démenti le plus net. Il n'y a, à cet égard, rien de fait, ni rien de projeté.

On écrit de Madrid, le 19 janvier.

Les renseignements parvenus sur les élections continuent de constater un ordre parfait et le succès du parti monarchique.

Les résultats officiels des élections aux Cortès pour toute l'Espagne ne seront connus que dans une dizaine de jours. Mais les renseignements recueillis jusqu'à ce moment, promettent les prévisions suivantes :

Il y a 352 députés à nommer.

Les républicains auront une cinquantaine de nominations ; les bourbonniens, 15 à 18 ; et le restant, c'est-à-dire 285 environ, seront des partisans du gouvernement provisoire, c'est-à-dire des monarchistes démocrates.

Voici le résultat des élections de Madrid : le nombre des votants a été de 51,157.

M. Sagasta, le dernier candidat de la liste monarchique, a obtenu 29,450 voix.

M. Figueras, le premier candidat de la liste républicaine, a obtenu 14,969 voix.

La Gazette de Madrid publie un décret de l'amiral Topete ordonnant la réorganisation des navires gardes-côtes, à partir du 15 février prochain.

Le gouvernement roumain, dit un télégramme de Bucharest, a envoyé un démenti formel à certaines nouvelles parvenues à Constantinople, lesquelles parlent de préparatifs faits en Roumanie en vue d'envahir le territoire ottoman.

Le gouvernement roumain déclare que la malveillance ou la légèreté ont seules pu donner naissance à de pareilles rumeurs. Le cabi-

FEUILLETON.

17

LE VOLONTAIRE DE ZUMALACARREGUY

Par M. A. DU CASSE.

(Suite.)

Les deux hommes se levèrent et s'apprêtèrent à suivre le guide.

Ce dernier tira de sa poche une jolie chaîne d'or d'une assez grande valeur et la mettant dans la main de la vieille Basquaise :

— Offrez cela de ma part à la mignonne, dit-il ; si les affaires vont bien, avant quelques mois elle sera ma femme, et nous vivrons tous trois ensemble et dans l'aisance, bonne mère. Brûlez un cierge pour moi à la vierge d'Hasparren.

— Et quand te reverra-t-on, Pierre ?

— D'ici à peu de jours, car j'aurai, je crois, encore quelques-uns des hôtes d'Elisade à faire passer. Lorenzo se repose aujourd'hui, après-demain, ce sera son tour à marcher. Je préfère ce côté de l'Espagne à tout autre.

— Ignacine me semble assez de ton avis, bon Pierre.

— Adieu, mère, embrassez-la pour moi.

— Tu te chargeras de cette commission à ton premier voyage.

— Par ici, dit Etchalary à ses compagnons de route, et suivez-moi pas à pas.

Ils recommencèrent alors à gravir des pentes abruptes, s'aidant des pieds et des mains. Le vigoureux Basque portait leurs paquets. Ils descendirent ensuite droit sur un cours d'eau qu'ils s'apprêtaient à passer sur un pont, lorsqu'une sentinelle cachée derrière un pli de terrain, et qu'ils n'avaient pu apercevoir, leur cria en bon français de s'arrêter.

— Passez rapidement, au contraire, dit Etchalary, et ne regardez pas derrière vous.

Ils avaient un peu d'avance sur le factionnaire et ils s'empêchèrent de gagner l'autre rive, le soldat fit feu sans les atteindre, le poste prit les armes, les poursuivait quelque temps, mais ils eurent bientôt gagné la montagne et, malgré quelques coups de fusil tirés d'ailleurs hors de portée, ils parvinrent à se mettre en sûreté dans les bruyères sauvages.

— Cette fois, dit Etchalary, c'est à des fantassins du régiment en garnison à Bayonne que nous avons eu affaire. S'ils nous eussent pris, j'étais perdu. Je suis connu du sergent qui commande le poste et qui se nomme Terlop, je l'ai entendu appeler par l'officier.

— Diavole ! se dit Poriace, j'ai failli tomber entre les mains de Valfrond ; nous eussions fait l'un et l'autre une drôle de figure.

L'on était aux plus longs jours de l'année.

Un peu avant quatre heures du matin, au moment où les premières lueurs éclairaient l'horizon, nos voyageurs, arrivés sans autre encombre, mais après la marche la plus pénible, sur la crête des montagnes, s'étaient arrêtés sur la crête servant de limite aux deux royaumes. Leurs pensées étaient bien diverses.

Le général regardait avec orgueil cette Espagne où il espérait jouer bientôt un des premiers rôles. Un grand rôle en effet fut son partage, car à son nom se rattache désormais la fin d'une guerre terrible. Seulement, au lieu de terminer cette guerre en vainqueur, il la fit cesser par la plus lâche, la plus noire, la plus indigne trahison. Il vendit pour de l'or celui qu'il avait appelé son roi, celui dont il avait juré de défendre les droits, celui des mains duquel il tenait la puissance et le rang de général en chef. Non-seulement Maroto fut un traître, mais il ne recula pas devant le crime le plus odieux, puisqu'il fit tomber sous le plomb des soldats qu'il avait si longtemps conduits au combat, les chefs intrépides, ses propres frères d'armes...

Donc, l'orgueilleux, le vaniteux Maroto, les bras croisés sur la poitrine, l'œil ardent et fier, le sourire aux

lèvres, se redressant de toute sa hauteur, contemplait au midi l'Espagne et la vallée de la Bidassoa.

Poriace, le visage tourné vers la France, examinait les larmes dans les yeux cette belle et riante campagne qui s'élevait gracieusement jusqu'à Bayonne et qu'on apercevait alors se dégageant des brouillards de la nuit. Il admirait tous ces jolis villages français qui brillaient blancs et coquets aux reflets du soleil levant, formant avec les tristes et sales hameaux de l'Espagne, avec les montagnes noires, arides et dénudées du versant sud des Pyrénées, le plus singulier, le plus épouvantable contraste. D'un autre côté, la vie, la fraîcheur, la jeunesse ; de l'autre, la tristesse, la vieillesse, la mort. En ce moment, ce n'était plus une pensée d'amour qui faisait battre le cœur du pauvre jeune homme. Il regrettait la patrie qui fuyait sous ses pas, et sans une sorte de sentiment d'orgueil, peut-être eût-il été rejoindre le poste de Valfrond.

Nous ne saurions analyser les sentiments de Patau : il regardait son maître, étonné de lui voir un visage aussi morne.

Quant à Etchalary, c'est différent, il pensait avec joie qu'il venait de mener à bien une petite entreprise qui allait jeter quelques onces d'or de plus dans son escarcelle, et s'adressant avec stupéfaction au général :

net de Bucharest répond du maintien complet de l'ordre.

On mande d'Athènes, 15 janvier, que le décret du gouvernement relatif à une émission de papier-monnaie a été rapporté.

La banque nationale et la banque Ionienne ont prêté au gouvernement 20 millions de drachmes.

Les préparatifs de guerre se poursuivent avec la plus grande activité.

La question de l'adoption du vote au scrutin secret, dans les élections, est fort à l'ordre du jour en Angleterre.

On discute, dans des meetings, cette réforme qui est une conséquence logique et nécessaire de l'extension de la représentation nationale, consacrée par le dernier bill. Le ministre de l'intérieur s'est déclaré favorable au vote secret. Les idées de M. Gladstone, à cet égard, sont bien connues. La motion qui sera faite sur cette question au Parlement se présentera donc dans des conditions favorables.

La Chambre portugaise brave le vœu de la nation et persévère dans son hostilité contre le cabinet démissionnaire. Comment se fait-il que le télégraphe n'annonce pas sa dissolution ?

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Voici les détails que nous trouvons dans le *Napoléonien*, de l'Aveyron, sur les troubles de Millau :

« M. le préfet de l'Aveyron est parti mardi pour Millau ; une compagnie du 46^e de ligne, en garnison dans notre ville, s'est mise en route pour la même destination, et ce double départ a donné lieu aux commentaires les plus exagérés. Il y a eu, en effet, quelques désordres à Millau, mais ils sont loin d'avoir la gravité que leur attribue l'imagination des nouvellistes.

« Une grève s'était déclarée depuis quelques jours parmi les ouvriers corroyeurs d'une des nombreuses fabriques de la ville, celle de MM. C... frères, à la suite d'une difficulté sur les salaires. Comme ces fabricants avaient à la chaux une quantité considérable de peaux, qu'un plus long séjour dans les fosses eût endommagées, ils employèrent un certain nombre d'ouvriers du dehors pour suppléer ceux de leurs ateliers qui persistaient dans leur refus de reprendre leurs travaux.

« Cette introduction d'ouvriers nouveaux causa, parmi les anciens, une émotion qui se traduisit par quelques attroupements tumultueux, par des menaces aux personnes qui allaient travailler chez MM. C... et même par des rixes. Un sergent de ville qui voulait s'interposer dans la mêlée fut légèrement blessé,

et un éclat de pierre atteignit l'un des membres de la municipalité, M. Loirette, adjoint.

« Ces atteintes à la liberté du travail ont naturellement motivé quelques arrestations, qui ont été opérées par la gendarmerie ; et ces divers incidents ont déterminé, dans quelques quartiers de la ville de Millau, une agitation momentanée dont M. le préfet a voulu constater par lui-même l'apaisement, en se rendant dans ce chef-lieu d'arrondissement, qu'il ne connaissait pas encore.

« Une compagnie du 46^e de ligne a été en même temps dirigée sur Millau, afin de prêter, au besoin, son concours à la gendarmerie, pour que la force restât complètement à la loi, qui n'a pas moins sauvegardé les intérêts des ouvriers que ceux des patrons.

« D'après les derniers renseignements dont nous avons connaissance, la tranquillité se rétablissait dans la ville, qui reprenait sa physionomie habituelle.

« M. le préfet a parcouru mercredi soir les ateliers, adressant aux ouvriers des paroles de pacification, et leur rappelant combien la cessation des travaux serait préjudiciable à leurs propres intérêts. La tranquillité régnait dans la ville.

« C'est aujourd'hui vendredi que quelques individus, arrêtés sous la prévention d'actes de violence, devaient être jugés par le tribunal de police correctionnelle, conformément à la loi récente qui a rendu la procédure plus simple et plus rapide dans les cas de flagrant délit.

Le *Messageur du Midi* ajoute :

« La grève continue, nous a-t-on assuré, mais les violences ont cessé. La justice a promptement réprimé celles qui ont été commises ; dix des ouvriers les plus compromis ont été condamnés à diverses peines, dont la plus élevée est de cinq mois d'emprisonnement.

— Le maréchal de Mac-Mahon quitte Paris pour s'embarquer sur le *Canard* qui est venu se mettre à sa disposition à Marseille pour le reconduire en Algérie.

— De belles cargaisons de petits-pois dans leurs cosses sont arrivées aux Halles de Paris par petits paniers. Les marchands de primeurs les débitent, par les rues, à raison de 50 et 60 centimes le demi-kilogramme.

« Ce précieux légume frais nous arrive de l'Algérie et du Roussillon.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR.

La question du chemin de fer de Poitiers à Saumur occupe tous les esprits. Elle a grandi parmi nous. A côté d'un assentiment presque général, elle a soulevé de graves objections. Il nous a donc paru utile d'éclaircir ce qu'elle

a d'obscur, et de dégager quelques inconnues dans ce problème assez compliqué.

Et d'abord, tout le monde est d'accord sur la nécessité de ce chemin, et même du chemin de Cholet à Saumur, et d'un autre qui nous relierait au Mans. Il suffit de jeter les yeux sur une carte géographique pour comprendre les avantages que ces trois chemins auraient pour notre ville.

Ce qui nous divise, c'est le mode d'exécution.

Il est une vérité banale, c'est qu'un chemin de fer ne peut pas s'arrêter brusquement dans une localité ; c'est qu'il doit aboutir à un autre chemin, à une autre ligne. Le chemin de Poitiers ne peut donc pas se terminer à la rue Saint-Lazare ; il faut absolument qu'il dépasse Saumur et vienne se relier au chemin d'Orléans.

Il est obligé de traverser la Loire, n'importe où, n'importe comment.

Le passage de la Loire, voilà donc la véritable et la seule difficulté. Malheureusement, les plus mauvaises conditions se réunissent ici pour effectuer ce passage.

Saumur était admirablement situé, lorsque les communications se faisaient à l'aide du chemin de terre ferme ou de la navigation, puisque tous ces chemins aboutissaient à un pont aussi solide que magnifique, pont sur lequel il fallait nécessairement passer, parce qu'il était le seul jeté sur un espace de trente lieues, depuis Tours jusqu'aux Ponts-de-Cé. Mais cette admirable position a été détruite de fond en comble par l'avènement des chemins de fer, et la Loire, source de son ancienne prospérité, est devenue la cause de sa décadence actuelle.

En effet, la Loire se partage à Saumur, en amont et en aval, en trois bras dont deux d'une largeur de 300 mètres chacun, séparés par le grand quartier des Ponts, et dont le troisième, non encore comblé, s'appuie sur les antiques levées de Tours et d'Angers. Il y a donc entre les rives droite et gauche un espace de 11 à 1,200 mètres, qui dans les grandes eaux ne forme qu'une seule nappe d'eau, depuis la tête du pont Cessart jusqu'à la rue de la Croix-Verte. — Et cette largeur existe sur une longueur de plus de 3 kilomètres, de la pointe du Petit-Puy en amont, à la Blanchisserie en aval. De quelque côté que l'on se dirige pour passer la Loire, en évitant la ville, on rencontre des marais, des îles, des cours d'eau, ou l'ancien lit du fleuve, une bordure de coteaux ou de chaussées élevées. C'est donc sur cet immense espace de 1,200 mètres de large qu'il faudrait construire un viaduc, si l'on veut passer la Loire ailleurs qu'à Saumur, et un viaduc continu, sans interruption ; car, si l'on construisait des digues ou des barrages, par où donc passeraient les grandes eaux ? que deviendraient, au-dessus, les levées et la vallée de la Loire ?

Mais la difficulté ne consiste pas dans la construction du viaduc ; de nos jours, la science, l'industrie et l'association, sont les trois leviers qui triomphent de tous les obstacles. Elle est dans la dépense considérable, évaluée à plus de 2,000,000, que coûterait ce viaduc.

M. Galland nous a démontré que le chemin de Poitiers pouvait se faire moyennant 11,500,000 fr. ; qu'à ce prix, le rendement permettrait de distribuer aux actionnaires 245,000 fr. net. Mais que si la compagnie était obligée de dépenser 2,000,000 de plus pour passer la Loire, cette augmentation de capital ne serait pas rémunérée ; et que le rendement, demeurant le même, ne pourrait plus suffire aux intérêts et à l'amortissement du capital.

Voilà pourquoi les auteurs du projet ont proposé à la ville de Saumur de leur accorder le passage dans les rues et sur les ponts. Ce passage ne coûterait à la compagnie que 250,000 fr., lesquels sont compris dans la somme totale de 11,500,000 fr., affectés à la dépense totale du chemin.

Qu'est-il donc arrivé ? Dans sa première conférence, M. Galland a dit : Pas de passage dans la ville de Saumur, pas de chemin de fer. Ce passage est la condition *sine qua non*. En traversant la ville, le rendement du chemin permettra de servir les actions et les obligations. Autrement, la compagnie, ne faisant pas ses frais, ne pourra pas exécuter le chemin. La condition était dure, la proposition insolite. Présentée ainsi brusquement, elle a décontenancé les esprits, elle les a effrayés. On l'a rejetée à première vue. Trois semaines se sont écoulées. On a réfléchi, on a examiné, étudié plus attentivement l'affaire. On a comparé avec soin les deux côtés de l'alternative à choisir : ou renoncer au chemin de fer, ou accorder le passage à travers la ville.

La compagnie a fait, depuis, une concession très-importante. S'apercevant que ce passage soulève une répulsion générale, elle consentirait à n'en user que temporairement, pendant un nombre d'années déterminé.

Là est le nœud de la question, la vérité, la solution réelle de cette grosse affaire.

En effet, construire *aujourd'hui* un pont sur la Loire pour éviter le passage à travers la ville, c'est impossible. La dépense serait trop forte. Or, le capital est intraitable : s'il y a du bénéfice, il se présente ; mais s'il y a de la perte, il s'éloigne. Sans le capital, on ne peut rien faire. Exiger la construction de ce pont, commencer par là, ainsi que le demandait un des adversaires de M. Galland, c'est donc anéantir le projet, c'est tuer le chemin de Poitiers.

Quelles doivent être cependant la pensée et la volonté des habitants de Saumur ? C'est d'arracher notre ville de la triste situation dans laquelle elle se trouve, c'est de l'arrêter sur la pente où elle glisse chaque jour, c'est

— Caballero, lui dit-il, *sta usted en sa país*. Monsieur, vous voilà dans votre pays.

XV. — EN ESPAGNE.

Le guide Etchalar, après avoir annoncé, ainsi que nous venons de le voir, au général Maroto qu'il était dans son pays, tira de sa poche un encrier, une plume, un papier écrit et lui dit en espagnol de signer cette preuve qu'il était en effet arrivé en Navarre sans accident. Maroto signa sans rien dire. C'était la carte qui devait servir au Basque pour se faire payer à Elisade.

— Et maintenant, monsieur le général, reprit le guide en remettant le papier dans sa poche, que Dieu vous garde, vous êtes chez vous ; descendez par cette route, à une demi-lieue, vous trouverez le village d'Etchalar. En suivant la rive droite de la Bidassoa, pendant deux lieues, vous serez au bourg de Sumbilla, et deux lieues plus loin à celui de San-Estevan. Si vous préférez vous rendre à Elisondo ou à Lecaroz, que Segastibelza bloque avec deux bataillons de la faction, vous tournerez à gauche après avoir franchi le pont de la Bidassoa. Quant à vous dire où est le général Zumalacareguay, Dieu seul et ses braves Navarrais le savent, car tantôt il est au fond des vallées de Larunz ou de Roncevaux, tantôt sur les pics du Bastan. Un jour il attaque

les faubourgs de Pampelune, le lendemain il lance ses volontaires dans les plaines de Vittoria. Cherchez-le donc, et encore une fois que Dieu vous garde !

Maroto, un peu étonné de ce langage net, positif, mais dans lequel perçait comme une pointe d'ironie, voulut ordonner au guide de l'accompagner jusqu'à San-Estevan, Etchalar refusa, disant qu'il ne s'était engagé à conduire le général qu'à la frontière d'Espagne et qu'ils y étaient. Maroto, voyant qu'il n'obtenait rien par l'intimidation, offrit de l'or. Le Basque le repoussa en disant qu'il ménerait Poriace et son chien partout où il voudrait pour rien, mais que, lui, il était décidé à ne pas l'accompagner un instant de plus.

Se tournant alors vers le fils du bonnetier :

— Vous voici en Espagne, monsieur, lui dit-il. Ah ! dame, l'aspect de ce pays ne vaut pas le nôtre, et je comprends la tristesse que vous cherchez vainement à cacher. Mais puisque vous êtes venu ici volontairement vous avez sans doute un projet arrêté. Sur quel point du Bastan, de la Navarre ou des provinces du nord, comptez-vous diriger vos pas ?

Rappelé à la situation du moment par les paroles du guide, Poriace refoula les tristes pensées que la vue du pays avait jetées dans son cœur, et il demanda au Basque s'il était loin de Zuccaramurdy.

On se souvient que Lorenzo avait assuré que la mar-

quise et sa fille attendaient en ce village des nouvelles de la cassette perdue.

— Zuccaramurdy, reprit Etchalar, est à une petite lieue d'ici sur notre gauche près de la montagne que vous voyez là et qui domine la vallée d'Urdax. Si vous n'êtes pas trop fatigué, nous pouvons y arriver en deux heures de marche, car nous ne voyagerons pas en plaine, je vous en prévient.

— Consentirez-vous, mon brave, à m'accompagner jusque-là ?

— Jusque-là et plus loin encore si vous voulez, monsieur.

— Soyez sûr que je saurai reconnaître.

— Oh ! je ne vous demande rien pour cela. Tout l'or de cet hidalgo ne me déciderait pas à faire un pas de plus avec lui ; mais vous, un compatriote, un brave jeune homme, avec un chien intelligent comme celui-ci, et il caressait Patau, je les abandonnerais dans cet affreux pays ! Non pas, non pas. Tenez-vous à aller à Zuccaramurdy même ?

— J'y tiens par-dessus tout.

— Cependant, ce n'est pas-là le but de votre voyage.

— Non. Pourquoi cette question, mon ami ?

— Parce que, si vous n'aviez qu'une mission à remplir en Navarre, je vous attendrais pour repasser la frontière avec vous.

Poriace hésita. La proposition était tentante. Mais que diraient ses amis à Bayonne ? Que diraient la marquise de Santos-Ladron et sa sœur ? Et puis, cette belle jeune fille, cette Aline de Rosamarès ! Ne l'aimait-il donc plus assez pour lui sacrifier même son existence ? Ne devait-il pas la conquérir en défendant la cause adoptée par les siens ?

— Je suis pour longtemps, pour toujours peut-être en Espagne, dit Poriace après un moment de silence. Qui sait si je reverrai jamais la France ? ajouta-t-il plus bas.

— Ainsi donc, reprit Etchalar, vous venez comme tant d'autres braves Français, des nobles, des Vendéens, verser votre sang pour le prétendant.

Poriace fit un signe affirmatif. Etchalar secoua la tête ; puis, indiquant un sentier étroit sur la gauche :

— En ce cas, en route, fit-il.

Maroto restait comme cloué sur le col ou pas d'Etchalar, le Basque et ses deux compagnons, en comptant Patau, se mirent à descendre, et bientôt perdirent de vue le général espagnol. Malheureusement pour les partisans de Don Carlos, Maroto put rejoindre l'armée carliste. S'il fut alors tombé au milieu d'un poste de douaniers christinos, dans une bande de Peseteros ou de ces Chapelgorris si terribles et si cruels, l'Espagne et l'Europe n'eussent pas été témoins du honteux pacte de

de lui rendre le mouvement et la vie qui l'abandonnent, c'est de la replacer en communication directe, prompte et facile, avec tous les pays qui l'entourent et dont elle était le centre. Autrefois, c'était la Loire qui lui donnait cette position centrale, et c'est elle qui la lui a fait perdre. Pour la lui rendre, il faut absolument franchir la Loire; il faut la franchir à tout prix.

Eh bien! le chemin de fer de Poitiers, s'il s'exécute, accomplira ce prodige. La Loire ne sera plus un barrage, mais un passage. Alors le chemin de Cholet se fera, et la Vendée nous sera ouverte. Plus tard, le chemin du Mans par le Lude et Vernantes viendra aboutir à notre gare d'Orléans et relier les départements au nord de la Loire avec ceux au sud, comme ils l'étaient jadis. Ce chemin fera tomber les chemins latéraux de Tours et d'Angers au Mans, en abrégant les distances, et il nous mettra en relation directe avec le chemin de l'Ouest, rendant ainsi plus facile et moins onéreuse la concurrence du chemin d'Orléans.

Il est donc absolument nécessaire que le chemin de Poitiers soit exécuté. Ce chemin est la tête de deux autres; il les domine, il les rend possibles. S'il ne se fait pas, celui de Cholet avortera à coup sûr, parce qu'il ne pourrait, pas plus que celui de Poitiers, s'arrêter au sud de Saumur et y rester isolé. De même le chemin du Mans. Sans le chemin de Poitiers, sans le passage de la Loire, rien, toujours et à jamais rien.

Le passage du chemin à travers la ville est donc fatalement obligatoire, mais non pas à demeure et pour toujours. Il est temporairement et pour un petit nombre d'années.

Ce passage aura sans doute de grands inconvénients, il occasionnera probablement des accidents. Nous ne voulons pas les nier ni les discuter. Nous savons que rien n'est absolument excellent dans ce monde: le bien s'accompagne toujours d'un peu de mal. Mais il ne faut pas trop s'effrayer. Et puis il s'agit de toucher à nos habitudes; et le premier mouvement c'est de s'opposer à tout changement qui nous froisse ou nous dérange. Mais il faut peu de temps pour contracter d'autres habitudes, et souvent loin de regretter l'ancien état de choses on s'estime heureux de celui qui lui a succédé.

Si nous préférons le *statu quo*, comparons les dommages que nous subissons avec ceux que pourra occasionner le passage à travers la ville: Cernés de tous côtés à une distance de 15 à 20 lieues par des chemins de fer sans aucune communication avec nous, tout commerce, toute industrie s'éloigneront de notre ville, l'exportation des produits de nos campagnes rayonnera loin de notre centre; l'art, le commerce, le travail, contracteront en dehors de nous d'autres habitudes et de nouvelles relations et nous délaisseront à jamais. On sait ce que sont devenues certaines villes,

pour n'avoir pas suivi le courant des affaires et marché avec leur temps!

Si le passage du chemin de fer dans notre ville constitue une servitude onéreuse, il sera aussi très gênant pour la Compagnie, on nous l'a dit, et elle sera très-disposée à s'en affranchir promptement. Elle acceptera donc la condition que ce passage soit temporaire, essentiellement révocable, réglementé pour le service des trains de concert avec l'administration municipale, sans entraves pour la circulation, etc. (Voyez le rapport au Conseil municipal).

La Compagnie demande trois ans pour terminer le chemin. Elle s'engagerait à n'entrer en ville qu'à l'expiration de ces trois années, quelques mois suffisant pour y achever l'exécution du travail, et alors le chemin fonctionnerait.

Qu'arrivera-t-il alors? Pendant ces trois années, le chemin de Cholet sera nécessairement commencé et bien près d'être achevé, puisqu'il n'aura que 60 kilomètres de parcours: il serait aussi à nos portes à cette époque.

L'exploitation de ces chemins commencerait donc dans 4 ans.

L'établissement du viaduc, impossible pour une Compagnie, deviendra facile pour deux compagnies, et bien plus encore, si l'on pouvait décider la formation de la compagnie du chemin de fer du Mans. De nouvelles subventions de l'Etat, du département et des communes seront allouées. L'Etat accordera le privilège d'un kilomètre de parcours; les deux compagnies pourraient constituer sur leur rendement, une somme en réserve destinée au viaduc, et tous ces moyens réunis fourniraient plus d'un million. Enfin si les chemins prospéraient, ne pourrait-on pas émettre de nouvelles actions pour augmenter le capital nécessaire.

Il est donc certain que le temps, quelques années seulement, créeront des ressources suffisantes pour rendre exécutables des travaux, aujourd'hui impossibles. Et alors la servitude du chemin de fer disparaîtra; une souffrance passagère aura cessé et d'immenses avantages permanents auront été obtenus.

Telle nous paraît être la vérité, l'intelligence réelle de la situation.

Refuser le passage à travers la ville, c'est engager à jamais l'avenir, c'est anéantir le chemin, c'est condamner la ville à une décadence rapide et absolue, c'est lui causer un dommage irréparable.

Accorder le passage, mais temporaire et révocable, c'est assurer l'exécution de deux chemins indispensables, c'est provoquer celle d'un troisième chemin non moins avantageux; c'est par conséquent faire rentrer Saumur dans la grande circulation, c'est lui rendre sa place au soleil, c'est lui rouvrir toutes les voies du commerce et de l'industrie dont elle est dépossédée; c'est en faire la tête de ligne et le centre

de trois chemins importants; c'est nécessiter la formation dans son sein d'ateliers et d'usines, l'arrivée de nombreux matériaux, l'accroissement de sa population; c'est faciliter le voyage de nombreux visiteurs aux époques de nos fêtes, de nos courses et de nos marchés.

Si pour obtenir des résultats aussi grands, il faut se condamner à quelques sacrifices, obéissons à un sentiment de patriotisme éclairé, qui nous le conseille. Ce sacrifice sera de courte durée, et l'avenir en dépend. Envisageons la situation telle qu'elle sera, comparons-la avec celle qui existe. L'occasion est venue; il faut la saisir et ne pas la laisser échapper. Plus tard, elle ne se représentera pas.

Venons donc en aide à la compagnie. Acceptons son concours, donnons-lui le nôtre. Apportons nos souscriptions et notre bonne volonté. Faisons tous nos efforts pour atteindre le but. Ce sera une grande chose. Il ne faut pas que nos enfants nous reprochent de n'avoir pas eu le courage, au prix d'une souffrance passagère mais inévitable, d'assurer la prospérité et de renouveler la vie de notre chère patrie.

D' BINEAU.

A NOS CONCITOYENS.

En envoyant notre lettre à M. Galland, nous ignorions que le conseil municipal eût décidé, et cela, sans consulter les habitants de notre ville, ce qui était son droit et non son devoir, le passage du chemin de fer au milieu de nos rues; aujourd'hui, la question nous paraît aussi mal engagée que possible, et nous voyons, d'après les paroles de M. Galland, fort du droit qui lui a été accordé, que, si les intérêts de tous les actionnaires exigent un pont, la traversée sera évitée; si, au contraire, cette traversée doit apporter des intérêts plus élevés, nous verrons le chemin de fer parcourir notre ville, ce qui fait le désespoir de la population, nous nous chargeons de le prouver par une pétition appuyée par plus de 600 signatures.

Le moyen que nous avons indiqué pour établir un pont par voie de souscription, ne peut plus guère être proposé à M. Galland, depuis qu'il est autorisé à traverser notre ville; cependant, puisqu'il nous a affirmé qu'il ferait tout son possible pour l'éviter, nous venons lui dire aujourd'hui, vos ressources ne vous permettant pas d'être propriétaire d'un pont sur la Loire, que la société que vous représentez, s'engage à payer l'équivalent de 5 0/0 d'intérêt seulement, nous nous chargeons, après les études faites, de trouver l'argent nécessaire, si la ville et les habitants veulent nous aider de tout leur pouvoir; du reste, en dehors des intérêts considérables que froisse cette traversée de Saumur, il y aura encore une bonne spéculation, car, dès l'instant que toutes les lignes ferrées qui doivent rejoindre le réseau d'Orléans seront terminées, les actionnaires

de la société que nous avons appelée *Société Saumuroise*, seront assurés de toucher un dividende de beaucoup supérieur à celui versé par la plupart des compagnies des chemins de fer français.

Nous devons ajouter que nous laisserons toutes facilités au chemin de fer de Poitiers à Saumur, lorsque les ressources le lui permettront de se rendre propriétaire de notre pont, en nous indemnisant de tous nos frais.

CHANLOUINEAU.

LÉON DE FOS.

En réponse à la lettre de MM. Chanlouineau et Léon de Fos, nous croyons devoir dire que les personnes qui ne sont arrêtées dans leur souscription aux actions du chemin de fer de Poitiers à Saumur, que par la crainte des inconvénients qu'entraîne la traversée de notre ville, n'ont rien de mieux à faire que de souscrire, à la condition que le chemin de fer ne traversera pas la ville. Plusieurs souscriptions ont été déjà reçues avec cette restriction.

R. BODIN.

Nous apprenons que les jeunes amateurs de notre ville sous la direction de M. Albert, professeur de musique, donneront, le dimanche 31 janvier, au théâtre de Saumur, un concert vocal et instrumental au profit des pauvres.

Le programme sera des plus variés. Outre les amateurs de notre ville, et les professeurs qui ont promis leur concours, trois jeunes lauréats du Conservatoire se joindront à nos concitoyens; ils seront accompagnés également de plusieurs artistes lyriques des théâtres de Paris.

Pour les fêtes du Carnaval, les jeunes gens de la ville organisent aussi une cavalcade. Une commission est formée qui recueille les souscriptions; déjà elle a reçu bon nombre d'adhésions.

C'est samedi que s'est ouverte dans toute la France la période de vingt-cinq jours consacrés aux inscriptions et radiations sur les listes électorales.

La confection de ces listes est un des premiers éléments de la loyauté et de la liberté du scrutin. Il est dans l'intérêt de tous de veiller à ce que les listes soient aussi sincères et complètes que possible.

Quelles que doivent être les résolutions auxquelles se décideront les électeurs, il importe, surtout à la veille des élections générales, qu'ils s'assurent de leur inscription.

AVIS AUX ÉLEVEURS DE VERS-A-SOIE.

L'administration donne avis que le modèle des timbres apposés au Japon par le ministre de France, en juillet et en août 1868, sur les cartons de graines de vers-à-soie, se trouve déposé au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à la disposition des personnes qui

Bergara.

Pendant quelques minutes, le guide et Poriace, suivis par Patau, marchèrent en silence.

— Vous allez dire peut-être que je suis bien curieux, s'écria tout-à-coup Etchalary, mais que voulez-vous, c'est plus fort que moi; vous m'avez inspiré un intérêt que je ne saurais cacher. Lorsque les Basques détestent, vous le savez sans doute, ils détestent bien; mais quand ils prennent quelqu'un en affection, on peut compter sur eux.

— Parlez, mon ami, parlez, se hâta de dire Poriace.

— Eh bien! vous êtes donc un enragé carliste?

— Moi, reprit sans pouvoir retenir un sourire, le maître de Patau, je ne me connais nulle opinion politique.

— Ah bah! fit le guide étonné. Alors vous croyez devoir à votre noblesse, à votre nom, le sacrifice...

Un véritable éclat de rire, cette fois, arrêta court Etchalary.

— Non, mon brave, non, ma noblesse, l'antiquité de ma race ne me forcent pas à venir combattre aux lieux où Roland et les paladins de Charlemagne furent écrasés par les Maures. Détrompez-vous, si vous pensez avoir mené aujourd'hui par de là les Pyrénées, un Roban, un Montmorency, un Lescure.

— Je vois ce que c'est, j'y suis.

— Quoi donc?

— Vous avez trop vite fait sauter les écus du papa, et....

— Détrompez-vous encore, j'ai trente mille francs par an à dépenser, je n'ai ni père ni mère, et je ne dois pas un sou à qui que ce soit au monde.

— Ma foi! je n'y suis plus, reprit le bon Etchalary à bout de ses suppositions. — Voyez-vous, ajouta-t-il, voilà bon nombre de Français auxquels je fais franchir la frontière, eh bien! je ne crois pas encore en avoir rencontré un seul qui ne se trouve dans une des catégories dont je viens de vous faire l'énumération. A votre place, moi, franchement, puisque vous n'avez rien qui vous force à rester dans ce triste pays, je m'en retournerais offrir mes services, ma fortune et mon sang à la France qui vaut bien l'Espagne. Je ne me mêlerais pas de la querelle de ces gens-là.

Etchalary passablement curieux, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir, aurait bien voulu percer le mystère qui enveloppait la conduite de son compagnon de route, mais ce dernier ne paraissait pas disposé à lui en dire plus long.

Tout-à-coup, au détour du sentier sinueux dans lequel ils étaient engagés, ils entendirent les aboiements d'un de ces magnifiques chiens des Pyrénées qui gardent les bestiaux et les défendent de la dent cruelle du

loup. Ils ne tardèrent pas ensuite à découvrir un berger faisant paître un magnifique troupeau de mérinos. Ils le joignirent et obtinrent de lui des renseignements fort importants.

Le berger navarrois leur apprit que la veille une bande de Peseteros s'était ruée sur le village de Zuccaramurdy, avait massacré un riche propriétaire, pillé le curé et s'était ensuite repliée sur Urdax.

— Je ne crois pas, dit alors Etchalary, qu'il soit prudent de remonter vers ce village. Nous ferons mieux de revenir sur Lesaca.

Ce n'était pas l'affaire de Poriace. Depuis que le berger avait raconté la conduite cruelle des Peseteros, plus que jamais il voulait se rendre à Zuccaramurdy pour tâcher d'y découvrir la marquise et sa fille, ou pour savoir au moins ce que ces deux pauvres femmes étaient devenues.

— Demandez donc à cet homme, dit-il d'une voix tremblante et qui frappa Etchalary, s'il a entendu dire que deux femmes étrangères fussent au village quand les christinos s'y sont présentés.

Cette phrase fut pour le guide une révélation complète. Ah! ah! se dit-il à lui-même, je comprends maintenant; et il posa la question.

Le berger n'avait pas entendu parler de femmes étrangères au pays, Poriace respira.

— Avons-nous encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre Zuccaramurdy, dit-il?

— Nous en sommes à un quart-d'heure par la montagne.

— Alors marchons, ou plutôt non, mon ami, je ne veux pas que vous vous exposiez pour moi. Laissez-moi donc aller seul, indiquez-moi seulement le chemin, et à la grâce de Dieu.

— Qui? moi? abandonner ainsi un brave compatriote! allons donc! par la vierge d'Hasparren, je ne mériterais pas les faveurs de ma gentille mignonne si je me conduisais ainsi. Je ne vous quitte pas que je ne vous aie remis aux mains des carlistes; mais, comme vous pourriez courir des dangers là où je n'en ai pas à redouter moi-même, c'est moi qui vous précéderai. Attendez-moi en ces lieux et ne quittez pas le berger que je ne sois revenu. Je vais au village faire, comme on dit, une reconnaissance.

Vers sept heures du matin, Etchalary, Poriace et Patau étaient installés dans une affreuse posada de Zuccaramurdy, et tandis qu'une fort malpropre maritorne de la Navarre préparait un assez triste repas composé d'une soupe épaisse et d'une omelette à l'huile, notre Parisien faisait interroger l'hôte pour avoir des nouvelles de Mme de K.

(La suite au prochain)

voudraient en prendre connaissance, afin de se préserver de la fraude.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Constantinople, 19 janvier, soir. — Le *Levant Herald* confirme la nouvelle que les décisions de la conférence de Paris ont été acceptées par la Porte.

Le *statu quo* continue à Syra.

L'assertion du *Times* que le ministre américain à Constantinople a été rappelé pour cause de mésintelligence avec la Porte, est formellement démentie. Les relations de M. Morris avec le gouvernement turc sont excellentes.

Madrid, 19 janvier, soir. — La *Correspondencia* publie une liste donnant le résultat des élections connues jusqu'à présent. Ce résultat se décompose ainsi qu'il suit : 223 monarchistes élus, 75 républicains, 15 absolutistes et 10 douteux.

Des désordres sans importance ont eu lieu à Aranjuez à l'occasion des élections. Il n'y a pas eu d'effusion de sang.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Voici le sommaire du numéro du *PARIS-MAGAZINE* du 17 janvier : — *Chronique vagabonde*, par Fantasio ; *Janvier*, par Achille Dubuc ; — *Sonnets sans eaux-fortes*, par Robert Luzarche, Anatole France, Emmanuel des Essarts, Paul Verlaine ; — *Histoire d'un*

Homme, par Jules Janin ; — *Le patin*, par Maurice Cristal ; — *Charles Baudelaire*, par Robert Luzarche ; — *La nouvelle Genèse* (poésie), par A. Guérin ; — *La Dame de Montigny-le-Ganelon* (légende), par Émile Maison ; — *Mlle Favart*, par Arthur Pougin ; — *Les trois Fleuves*, par Aleardo Aleardi ; — *Boulades*, par Fortunio ; — *Tablettes de la semaine* par Octave d'Avril ; — *Autour de la corbeille*, par Pierre Thomine.

Bureaux du *PARIS-MAGAZINE* : 54, Faubourg-Poissonnière. — Prix d'abonnement : un an, 16 francs ; — six mois, 8 francs ; — trois mois, 4 fr. 50 c.

CHEMIN DE FER

DE

POITIERS A SAUMUR

OUVERTURE de la souscription aux actions de 500 francs.

COMITÉ PROVISOIRE D'ADMINISTRATION :

Président,

M. BRÉCHARD, directeur du Crédit agricole et correspondant du Crédit foncier à Poitiers ;

Membres,

MM. BODIN, avoué, membre du conseil municipal de Saumur ;

JOLY, propriétaire, maire des Trois-Moutiers ;

G. BEGUIN-DESVAUX, propriétaire, membre du conseil municipal de Loudun ;

KALB, négociant à Loudun ;

CORDIER-DUPANNEAU, membre du conseil général de la Vienne, maire de Montcontour ;

ROLLAND, propriétaire, membre du conseil municipal de Mirebeau ;

DÈCLE, banquier, maire de Neuville ;

AUBELLE, propriétaire à Tours.

Secrétaire,

M. CONTAT-DESFONTAINES, rue des Grandes-Écoles, 16 bis, à Poitiers ;

Auxquels seront adjoints deux autres membres pris parmi les souscripteurs de Poitiers.

Le capital nécessaire à la construction du chemin est fixé à 11,500,000 fr.

Divisés comme il suit :

8,000 actions de 500 francs. 4,000,000
Obligations 6,000,000
Subventions 1,500,000

Les obligations seront émises plus tard et réservées par préférence aux actionnaires.

Ces obligations, émises à 275 fr. produisant 15 fr. d'intérêt, seront remboursables à 500 fr.

Plus de 2,000 actions sont déjà souscrites.

Le conseil d'administration sera nommé par les actionnaires eux-mêmes, conformément aux statuts projetés.

Au moyen d'une combinaison d'assurance, le CAPITAL SOCIAL sera INTÉGRALEMENT GARANTI aux actionnaires.

Intérêt annuel des actions 5 0/0, plus une part proportionnelle dans les bénéfices.

Versements.

1/4 au moment de la constitution de la société et après avis donné un mois d'avance. 125 fr.

Les 3 autres quarts d'année en année au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le chemin de fer sera livré à l'exploitation sur tout son parcours dans le délai de 3 ans au plus tard, à dater du jour de la constitution de la société.

On souscrit dans le département de Maine-et-Loire, chez MM. :

Montreuil-B., M. et J. Ecor, banquiers.

GALBRUN, notaire.

HACAULT, notaire.

Brézé DABURON, notaire.

Saumur LOUVET, TROUILLARD et C^e, banquiers.

Veuve LAMBERT et fils, banquiers.

Veuve DE FOS et fils, banquiers.

COUTARD, négociant.

Et chez tous les notaires.

Angers BOUGÈRE, ROBINET C^e, banquiers.

LEMOUËUX et fils, banquiers.

BORDIER, banquier.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

Dans de bonnes conditions.

BEAUX COTRETS et BONNES BOURRÉES, livrés à domicile ou pris sur place.

S'adresser à M. PORTOU, marchand de bois à Saint-Florent. (559)

A VENDRE

Un très-bon fourgon de voyage.

S'adresser à M. BEUROIS-PERDOUX, rue de l'Hôtel-de-Ville. (32)

On demande un clerc pour une étude de notaire des environs de Saumur.

ON DEMANDE à emprunter 15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

2^e 40 PAR AN 52 N^{OS}
PARIS, 7, place de la Bourse, 7,
LYON, 92, rue de l'Impératrice, 92.

LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

L'ÉPARGNE
Guide des Actionnaires et des Obligataires
Parait tous les dimanches ET PUBLIE :

TOUS LES TIRAGES avant les autres Journaux ;

COMPTES-RENDUS d'Assemblées génér. ;
CONVOICATIONS, Divid., Appels de fonds ;
RENSEIGNEMENTS sur toutes valeurs, etc.

Direct.-Gérant : F. DE FONTBOUILLANT

52 N^{OS} PAR AN 2^e 40

RAEDLÉ

Horloger de Genève.

Maison Martin-Borel, n° 13, rue Royale, Saumur,

A l'honneur de prévenir le public de cette ville et des environs, qu'après avoir fait ses apprentissages à l'école d'horlogerie de Genève, et avoir travaillé douze ans dans les premières fabriques de la même ville, il vient de s'établir provisoirement en chambre, au premier étage de la maison Martin-Borel, marchand de meubles, n° 13, rue Royale (sur les Ponts).

Il s'efforcera, tant par la modicité de ses prix que par la prompte et bonne exécution de ses travaux, de mériter la confiance qu'il a l'honneur de solliciter.

Nota. — Il se chargera de faire les réparations des ouvrages les plus difficiles dans sa partie, tels que : chronomètres, horlogerie de précision, etc., et l'on trouvera chez lui un bel assortiment de montres de Genève. (537)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

M^e DELALANDE, notaire à Saint-Léger (Vienne), demande un clerc. (518)

F. BOUQUEREL, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 31, RUE CASSETTE

REVUE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE

par MM. J.-B. PRODHOMME et CLAUDIUS HÉBRARD

avec le concours d'une société de grammairiens et de littérateurs.

Revue mensuelle, 4 fr. par an ; Étranger, 6 fr.

Contre un mandat de 20 fr., adressé à l'éditeur, on reçoit franco pour la France 20 fr. de livres au choix dans cette liste et la *Revue* pendant un an.

REVUE GRAMMATICALE, 1^{re} année, in-12, 4 fr. ; — PROBLÈMES par le P. MARIN DE BOYLESVE, 15 vol. in-18, 5 fr. 50 ; — ÉPIQUE DE L'ÉMIGRATION FRANÇAISE, par M. LAURENTIE, in-12, 3 fr. 50 ; — ROMÈLES DE SAINT-LÉON-LE-GRAND, in-8°, 6 fr. ; — SAINT GEORGE MARTYR, in-12, 2 fr. 50 ; — FLEURS CÉLESTES, in-18, 1 fr. 50 ; — NOUVEAU MOIS DE MARIE POUR LA JEUNESSE (32 gravures), 1 fr. 50 ; — LA SCIENCE DES SAINTS, in-18, 1 fr. 50 ; — HISTOIRE DE L'ANTECHRIST, in-18, 1 fr. ; — HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÈANS ET DE L'ORLÉANISME, par M. CRÉTEAU-JOLLY, 2 vol. in-8°, 15 fr. ; — VOYAGE AUTOUR DE MON PARTERRE, in-12, 2 fr. ; — LE FIDÈLE ADORATEUR DU SAINT-SACREMENT, 2 fr. ; — VOLTAIRE AU PILORE, 75 c. ; — INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE, par M. LAURENTIE, in-8°, 7 fr. 50. (Envoi du catalogue franco.)

PAPIER WALINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infaillible qui attire au dehors l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels de la vie ; il est recommandé par les premiers médecins, pour la guérison des Rhumes, Bronchites, Mauvaise gorge, Grippe, Rhumatismes, Lumbagos, Douleurs, etc. Son emploi n'exige aucun régime. Une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. Prix de la boîte, 1 fr. 50 c., dans toutes les pharmacies. (542)

4 Francs Par an LE MONITEUR 4 Francs Par an

TIRAGES FINANCIERS

Publie les listes officielles de tous les tirages d'actions et d'obligations françaises et étrangères, ainsi que la liste de toutes les obligations sorties à des tirages antérieurs. Il publie, en outre, tous les renseignements financiers, et une appréciation raisonnée de toutes les valeurs. C'est le meilleur de tous les guides.

Un abonnement à ce journal est donc une prime d'assurance contre les mauvais placements, et contre l'oubli des valeurs tirées au sort, dormant en portefeuille.

Tout nouvel abonné reçoit GRATUITEMENT le CALENDRIER des ACTIONNAIRES pour 1869.

ENVOYER QUATRE FRANCS en mandat ou timbres-poste, à M. J. PARADIS, 104, rue Richelieu.

Prime offerte gratis aux abonnées, UNE TRÈS-BELLE AQUARELLE DE DELACROIX.

Adresser 1 franc en plus pour recevoir en France la prime FRANCO par la poste.

NEUVIÈME ANNÉE LE MIROIR PARISIEN NEUVIÈME ANNÉE
Prix d'abonnement : BELGIQUE, ITALIE, SUISSE
PARIS et DÉPARTEMENTS : UN AN : 10 F. JOURNAL des DAMES et des DEMOISELLES. UN AN : 12 F.

Ce journal, le meilleur marché et le plus complet de tous les journaux de modes, imprimé sur beau papier glacé et satiné grand format, donne comme annexe cinquante objets différents, savoir : modes colorées, confections, planches de tapisserie, broderie, crochet, filet, patrons découpés de grandeur naturelle, cols et manchettes sur étoffe, musique, petits travaux de dames ; choix de littérature, poésie, beaux-arts, économie domestique ; rédaction variée et morale signée Lamartine, J. Sandeau, J. Janin, Bouyer, Th. Midy, Marquise de Luciani, Sténio, Delasalle ; tout ce qui intéresse, instruit et charme ses lectrices, ce qui plaît surtout aux mères de famille. — Les abonnements se font pour un an, du 1^{er} octobre, du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril ou du 1^{er} juillet, année courante, payables en un mandat de poste à l'ordre du directeur, boulevard Saint-Michel, n° 13, à Paris, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 19 JANVIER.			BOURSE DU 20 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 15	» 10	» »	70 20	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	102 50	» »	» 25	103 »	» 50	» »
Obligations du Trésor.	480	» »	» »	480 »	» »	» »
Banque de France.	3095	» »	» 50	3095 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1550	» 5	» »	1545 »	» »	» 5
Crédit Foncier colonial	415	» »	» »	415 »	» »	» »
Crédit Agricole	632 50	1 25	» »	632 50	» »	» »
Crédit industriel.	645	» 10	» »	» »	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	275	» 2 50	» »	276 25	1 25	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	725	» 5	» »	730 »	» 5	» »
Orléans (estampillé)	930	» 1 25	» »	926 25	» »	» 3 75
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes)	1171 25	» »	» 3 75	1173 75	2 50	» »
Est.	566 25	» »	» 2 50	570 »	» 3 75	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	973 75	» »	» »	977 50	» 3 75	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	607 50	2 50	» »	607 50	» »	» »
Ouest.	588 75	1 25	» »	587 50	» »	» 1 25
C ^e Parisienne du Gaz	1572 50	2 50	» »	1577 50	» 5	» »
Canal de Suez.	425	» »	» 1 25	431 25	» 6 25	» »
Transatlantiques.	313 75	» »	» 3 75	313 75	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0.	54 15	» 30	» »	54 15	» »	» »
Autrichiens.	647 50	6 25	» »	643 75	» »	» 3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	451 25	11 25	» »	462 50	11 25	» »
Victor-Emmanuel.	49 »	1 »	» »	48 »	» »	» 1 »
Romains.	49 »	» »	» »	47 50	» »	» 1 50
Crédit Mobilier Espagnol.	292 50	10 »	» »	290 »	» »	» 2 50
Saragosse.	77 »	» »	» »	» »	» »	» »
Séville-Xérès-Séville	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord-Espagne.	60 25	» »	» »	63 »	» 2 75	» »
Compagnie immobilière.	103 75	» »	» »	103 75	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	338	» »	» »	339	» »	» »
Orléans.	330	» »	» »	330 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	341	» »	» »	339 »	» »	» »
Ouest.	328 50	» »	» »	327 »	» »	» »
Midi.	326	» »	» »	325 25	» »	» »
Est.	329	» »	» »	330 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.